

25.08.2016 - 17:40 Uhr

Media Service: Communiqué de presse du Conseil de fondation du Conseil suisse de la presse: Les éditeurs tiennent-ils encore à un journalisme de qualité ?

Bern (ots) -

Le Conseil suisse de la presse fait part de son incompréhension au sujet de la décision de Médias Suisses (VSM) de ne plus le soutenir financièrement. Pour la Fondation du Conseil suisse de la presse, il est aberrant et regrettable que Médias Suisses ne veuille plus s'investir dans une question aussi importante que la qualité journalistique. En s'engageant sur cette voie, les éditeurs portent un coup à la crédibilité de leurs propres produits. Leur décision est un affront tant aux journalistes qu'aux consommateurs et consommatrices soucieux de la qualité des produits médiatiques, et elle porte un coup de plus à une confiance envers les médias déjà mise à mal, surtout dans la presse privée.

Le Conseil suisse de la presse traite les plaintes pour violation du code déontologique des journalistes, qui recense les droits et devoirs des journalistes (cf. www.presserat.ch). Ses prises de position stimulent le débat éthique sur les médias et par conséquent la culture journalistique. Le CSP est une fondation qui sert d'organe d'autocontrôle à l'ensemble des médias suisses.

En devenant membre de la fondation du CSP en 2008, Médias Suisses a pris un engagement. « Si le Conseil suisse de la presse ne peut plus compter sur le membre qui représente presque tous les éditeurs suisses, c'est une catastrophe pour lui », estime Bernard Cathomas, président de la fondation du CSP.

Le Conseil suisse de la presse est soutenu financièrement par les syndicats Impressum (48 000 francs), SSM (24 000 francs) et syndicom (24 000 francs) ainsi que par la Conférence des rédactrices et rédacteurs en chef (36 000 francs), la SRG SSR (36 000 francs), et Médias Suisses (36 000 francs), qui siègent à son Conseil de fondation. La décision des éditeurs met le CSP, qui a toujours dû fonctionner sans subventions publiques, dans une situation financière périlleuse.

La Fondation du Conseil suisse de la presse prie donc Médias Suisses de revenir sur cette décision aux conséquences désastreuses, ou d'exiger des éditeurs qu'ils soutiennent financièrement le Conseil suisse de la presse, afin qu'ils assument la responsabilité qui leur revient en tant qu'acteurs du secteur des médias.

La Fondation du Conseil suisse de la presse

Informations supplémentaires :

Bernard Cathomas, président du Conseil de fondation, 081 353 41 14 et 079 414 37 94 bernard.cathomas@fastmail.fm Ursina Wey, directrice, 079 212 30 40 info@presserat.ch

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Effingerstrasse 4a
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100791942> abgerufen werden.